

BUREAU du Te61
Mercredi 24 juillet 2024 / 10h

PROCÈS VERBAL

Mesdames et Messieurs : Philippe AUVRAY, Daniel BIGEON, Marc CARRÉ, Philippe CHALLIER, Michel COUSIN, Amale EL KHALEDI, Gérard FOURRÉ, Charles HAUTON, Jérôme LARCHEVEQUE, Jean LECLERC, Henri LEROUX, Jean-Louis MARIE, Jean-Pierre MARTIN, Marc QUÉROLLE, Benoît RAULT et Françoise REIG-HAMELIN.

Étaient excusés : Michel BELLENGER, Nicolas BOUCHÉ, Valérie CHESNEL, et Frédéric HARDY.

Pouvoir : Frédéric HARDY donne pouvoir à Marc QUÉROLLE.

Présents hors bureau syndical : Julie BOISGONTIER, responsable communication, Cédric THOMAS, directeur technique et Christine THUILLIEZ, secrétaire générale.

Secrétaire de séance : Charles HAUTON

Procès-verbal rédigé par Christine THUILLIEZ

Monsieur le Président accueille les membres du bureau syndical, les remercie de leur présence et énonce les noms des excusés et les pouvoirs.

Monsieur Charles Hauton est désigné comme secrétaire de séance.

L'ordre du jour est présenté :

- 1) Approbation du PV du 18 juin 2024 (vote) ;
- 2) Attribution du marché Les Monts d'Andaine pour les lots 2 et 3 (vote) ;
- 3) FACE intempéries ;
- 4) Programme urbain 2025 ;
- 5) Dossier de Colonard-Corubert ;
- 6) Livret bilan social annuel des agents ;
- 7) Anniversaire du Te61 ;
- 8) Questions diverses
 - *Écoloustics 2024-2025*
 - *Revue de presse*

1. Approbation du procès-verbal du 18 juin 2024 (vote)

Monsieur le Président demande aux membres du bureau syndical d'approuver le procès-verbal de la réunion du 18 juin 2024 transmis à chaque délégué par courriel le 21 juin 2024.

Il est précisé qu'aucune remarque n'a été émise à son sujet.

À l'unanimité, les membres présents approuvent ce procès-verbal.

2. Marché chaufferie-bois Les Monts d'Andaine (vote)

Le marché pour la création d'une chaufferie-bois énergie et son réseau de chaleur sur la commune « Les Monts d'Andaine », mis en ligne le 25 avril 2024, a été présenté en réunion de bureau le 18 juin 2024. Il est rappelé que ce marché est alloué de la manière suivante :

- LOT 01 « TERRASSEMENT - VRD »
- LOT 02 « GROS ŒUVRE – MACONNERIE »
- LOT 03 « CHARPENTE BOIS – COUVERTURE – BARDAGE »
- LOT 04 « MENUISERIES - METTALLERIE »
- LOT 05 « CHAUFFAGE »

Lors de cette réunion, et après analyse des candidatures reçues, les membres du bureau syndical ont retenu les offres des entreprises mandataires suivantes :

- Terrassement Transport Andrieu (TTA) pour le lot n°1 Terrassement - VRD,
- Menuiserie Louise pour le lot n°4 Menuiserie Métallerie,
- Éclairie pour le lot n°5 Chauffage,

Il est à noter que les notifications de rejets ont été envoyées aux entreprises non retenues ; en revanche les notifications d'attribution des lots susdits n'ont pas été adressées aux entreprises concernées.

N'ayant reçu aucune offre pour les lots 2 et 3, ceux-ci ont été déclarés infructueux. Une procédure sans publicité ni mise en concurrence a donc été engagée sur le fondement des articles L. 2122-1 et R. 2122-2 du code de la commande publique.

Suite à cette nouvelle procédure, le Bureau d'études Boulard 14, en charge de l'analyse, nous a communiqué les offres reçues suivantes :

Date - Réception	Libellé - Lot	NOM	Localité – code postal	Estimation HT	Prix HT	Ecart (estimation /offre)
3-07-24	Gros œuvre - Maçonnerie	POTTIER Fils S.A	11 Rue Chevrollière – BP 35 – 61600 LA FERTÉ MACÉ	55 000 €	65 846.11 €	+ 19.725%
9-07-24	Charpente bois – couverture - Bardage	SARL Charpente Loret	ZA des Cinq Chemins – 61220 BRIOUZE	35 000 €	47 320.94 €	+ 35.20%

Après avoir procédé à l'analyse des offres reçues pour les lots susdits, il en ressort une augmentation significative du coût global du marché travaux estimés à 250 000 € HT lors du lancement du marché.

En effet, le coût des travaux s'élèverait, tous lots réunis, à 372 731.66 € HT (sans intégration des aléas), soit plus de 49% d'augmentation, ce qui « explose » le budget pouvant être alloué pour ce type de prestation.

Au regard de ce dépassement budgétaire et de la volonté de la commune redevable « Les Monts d'Andaine » qui s'emploie à réduire fortement la consommation d'énergie, celle-ci ne pourra pas supporter le montant des travaux qui va, in fine, se répercuter sur le coût de la revente de la chaleur, et de ce fait sur la facture du consommateur final qui est en l'occurrence la collectivité.

Après cet exposé et en avoir délibéré, les membres du bureau syndical :

- **Décident** de déclarer sans suite pour motif d'intérêt général la procédure d'appel d'offres pour la réalisation d'une chaufferie biomasse et de son réseau de chaleur dédié sur la commune « Les Monts-d'Andaine » ;
- **Autorisent** le Président à relancer une nouvelle procédure en adaptant les travaux à réaliser afin de respecter le coût prévisionnel des travaux à hauteur de 250 000 € HT.

Ce marché devant être alloti, il est précisé aux membres présents qu'il sera relancé avec 2 lots :

- Lot 1 – Terrassement - VRD
- Lot 2 – qui regroupera les lots 2 – 3 – 4 et 5 tels que mentionnés ci-dessus

3. Subventions du FACE intempéries

Pour donner suite à la réception d'un mail du FACE du 30/05/2024, proposant de réaliser des demandes complémentaires de FACE intempéries, les services du Te61 ont travaillé avec Enedis pour identifier des dossiers supplémentaires éligibles à CIARAN.

Pour information, les chantiers pouvant en bénéficier sont présentés, pour un total de 621 994.00 € :

- Saint-Nicolas-de-Sommaire : 159 944 €,
- Menil-Hermei : 170 000 €,
- Sainte-Honorine-la-Guillaume : 145 000 €,
- Saint-Sauveur-de-Carrouges : 80 225 €,
- Mâle : 66 825 €.

Les membres du Bureau acceptent le dépôt de ces dossiers en juillet, pour une instruction espérée en septembre permettant ainsi de programmer les travaux en 2025.

4. Programme URBAIN 2025

Pour le programme Urbain 2025, les chantiers suivants ont été répertoriés :

Collectivité	Localisation	Montant de Travaux TTC
Argentan	Quartier des trois croix - tr3	134 274,00 €
Argentan	Quartier St Michel et Vallée d'Auge	406 168,80 €
La Selle la Forge	Rue Paul Garnier - tr2	221 545,80 €
La Ferté Macé	Rue de la Chambrette - rue d'Alençon partie Haute	220 000,00 €
L'aigle	Boulevard Vaugeois	155 000,00 €
Bagnoles de l'Orne Normandie (Bagnoles-de-l'Orne)	Rue Mademoiselle Normand boulevard Brochard - rue Joubert, impasse Foulon	494 674,00 €
Saint Pierre du Regard	Rue des Ecoles	251 931,60 €
Sées	Rue de l'Octroi (80 ml)	34 443,60 €
Mortagne au perche	Rue Saint Lambert	20 676.00 €

5. Dossier Colonard Corubert

Dans le cadre du projet d'une centrale photovoltaïque sur l'ancien site d'enfouissement à Perche en Nocé une enquête publique a été menée du 13 mai 2024 au 14 juin 2024 inclus. Le commissaire enquêteur a ensuite remis ses conclusions le 10 juillet 2024 au service instructeur : la Direction Départementale des Territoires (DDT). La DDT a deux mois pour instruire le dossier à compter de cette date.

Pour rappel, ce projet est porté par la SAS Perche Solaire, émanation de Territoire énergie Orne et du Smirtom.

6. Bilan social annuel des agents

Un document faisant état de l'activité de chaque agent annuellement sera édité au mois de janvier de chaque année. Il regroupera l'ensemble des composantes de la rémunération globale ainsi qu'un bilan du temps de travail. Il sera remis avec le bulletin de paie du mois de janvier aux agents du Te61.

Un document fictif est présenté aux membres du bureau syndical, tel qu'annexé.

7. Les 10 ans du Te61

Comme il a été annoncé lors de la réunion du comité syndical du 31 mai 2024, le Territoire d'Énergie Orne fêtera ses 10 ans le 27 septembre prochain. Un carton d'invitation sera envoyé prochainement.

La journée se déroulera ainsi :

- 14h : réunion du comité syndical,
- 17h : 10 ans du Te61 avec les discours des élus, une remise de médaille du Te61,
- 18h : cocktail dinatoire.

8. Questions diverses

Retour Fonds vert 2024 :

Validation par le préfet en date du 16/07/2024 : Une aide plafonnée à 15% soit 100 794.60 € pour un projet de 671 964 € HT bénéficiant aux 13 communes de l'Orne qui ont transféré la compétence en 2024.

Écoloustics 2024-2025

Le concours des Écoloustics est remis en place par la FNCCR pour la rentrée scolaire 2024-2025. Le thème est identique aux années précédentes : « Mon territoire fait sa transition énergétique, et moi dans tout ça ? » Une première information a été envoyée par mail aux écoles et collèges du département fin juin 2024. Une deuxième relance est prévue par l'Éducation Nationale en septembre.

Des plaquettes sont disponibles au Te61 afin que les élus puissent relayer l'information sur le terrain.

Revue de presse

Les journaux locaux ont mis le Te61 à l'honneur au travers d'articles relayant l'inauguration de fin de plusieurs chantiers.

Point – Achat d'une partie du bâtiment de l'Urssaf

Pour faire suite à la proposition d'achat fixée à 450 000 € lors de la dernière assemblée générale du Te61, la directrice de l'URSSAF a donné un accord de principe.

Une rencontre a eu lieu sur le site le 3 juillet dernier pour soumettre les conditions de cette acquisition :

Conditions particulières :

- Portail d'entrée principale : propriété de l'acquéreur, avec partage des frais de maintenance avec le vendeur.
- Droit de passage consenti au Vendeur pour accéder à son espace parkings qui sera délimité.
- Clôture de séparation édifée sur le parking par l'Acquéreur et à ses frais sur un projet soumis et validé par le Vendeur.
- Droit de préférence consenti par le Vendeur à son Acquéreur en cas de mise en vente à venir de l'ensemble immobilier restant, propriété de l'URSSAF.
- Mise en place d'un « Règlement de copropriété »

Délais :

En cas d'accord confirmé par l'URSSAF sur l'ensemble de ces conditions, nous avons retenu :

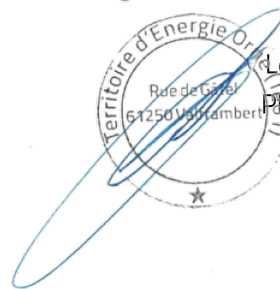
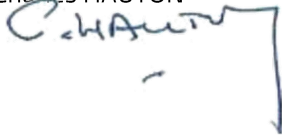
- Signature du compromis de vente à envisager pour fin 11.2024,
- Signature de l'acte authentique au plus tard pour 02.2025.

Installation de chauffage :

Sans que ce soit une condition liée à la réalisation de cette opération, pour les 2 parties, il est convenu que TE 61 réalisera une étude de faisabilité afin de soumettre un projet d'un nouveau mode de chauffage bois dont pourraient bénéficier ces 2 structures mitoyennes.

Fin de la réunion à 12h

Le secrétaire de séance
Charles HAUTON



Le Président
Philippe AUVRAY